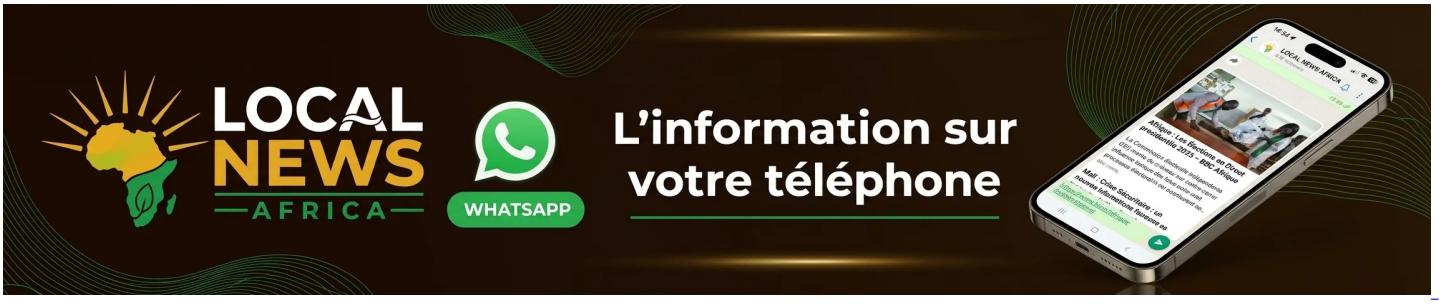


MALI

une centrale solaire de 100 MWc annoncée à Gongasso, avec 100 MWh de stockage

Auteur : **Ayenan Eleuthere** | Publié le : **25 oct. 2026 à 16:02**



Le gouvernement malien a affecté près de 212 hectares à la réalisation d'une centrale photovoltaïque dans la région de Sikasso. Le projet prévoit également un système de stockage de 100 MWh et un raccordement au réseau électrique interconnecté. Son financement et son calendrier de réalisation restent à préciser.

Le Mali franchit une nouvelle étape dans la préparation de ses infrastructures énergétiques. Réuni le vendredi 23 octobre 2026, le Conseil des ministres a adopté un projet de décret portant affectation au ministère de l'Énergie et de l'Eau d'un terrain destiné à accueillir une centrale solaire photovoltaïque à Gongasso, dans la région de Sikasso, au sud du pays.

La parcelle concernée couvre 211 hectares, 93 ares et 22 centiares, soit près de 212 hectares. Selon le communiqué officiel, l'installation projetée disposera d'une puissance de 100 mégawatts-crêtes (MWc) et sera associée à un système de stockage de 100 mégawattheures (MWh). Elle doit également être raccordée au réseau électrique interconnecté.

Un projet encore en phase de préparation

L'affectation du terrain constitue une étape importante, mais elle ne signifie pas que la construction de la centrale a commencé. Le projet a déjà fait l'objet d'une étude de faisabilité menée par le bureau malien d'ingénierie ICRED, qui indique avoir examiné les options techniques, économiques et environnementales.

Le site envisagé lors de ces études couvrait environ 240 hectares. La superficie finalement affectée par l'État est donc inférieure à l'emprise initialement étudiée.

À ce stade, les autorités n'ont pas communiqué le coût total de l'investissement, l'identité d'un éventuel constructeur, le montage financier ni la date prévisionnelle de mise en service.

Le stockage pour mieux valoriser l'énergie solaire

L'association d'une centrale photovoltaïque et d'un système de stockage constitue un élément important du projet. La production solaire varie selon l'ensoleillement. Des batteries peuvent permettre de conserver une partie de l'électricité produite pendant les périodes favorables, puis de la restituer lorsque la production diminue, sous réserve des caractéristiques techniques et des conditions d'exploitation de l'installation.

Cette configuration pourrait contribuer à une meilleure intégration de l'énergie solaire au réseau électrique. Ses effets réels dépendront toutefois de la réalisation du projet, de ses conditions de financement et de raccordement ainsi que de son exploitation future.

Un enjeu pour l'approvisionnement électrique

À travers cette infrastructure, le gouvernement malien affiche sa volonté d'accroître la part des énergies renouvelables dans le mix électrique national. La centrale de Gongasso s'inscrit dans un contexte où le développement de nouvelles capacités de production constitue un enjeu pour l'approvisionnement des ménages et des activités économiques.

La prochaine étape consistera à préciser les conditions concrètes de réalisation : financement, choix des entreprises, infrastructures de raccordement et calendrier des travaux.

Pour l'heure, Gongasso dispose d'un terrain affecté et d'une étude de faisabilité annoncée. La concrétisation de cette centrale de 100 MWc dépendra désormais des décisions techniques, financières et opérationnelles à venir.

PUBLICITÉ
